

Offre promotionnelle :

Lancement de l'offre promotionnelle :

Fin de l'offre promotionnelle :

Différences / avantages de l'offre promotionnelle :

Lien vers l'offre promotionnelle :

1. Nom de l'entreprise notifiée	JOIN EXPERIENCE	
1.1. Adresse	11, rue de Bitbourg L-1273 Luxembourg	
1.1. Helpdesk Joignable du lundi au vendredi de 08.00- 20.00 hrs le Samedi de 8h à 17h	numéro téléphone	9009 à partir d'un mobile JOIN A partir d'un téléphone fixe (selon le tarif applicable de l'opérateur de l'appelant) : +352 2889 9009 / +352 671 009 009
	e-mail	Formulaire de contact à partir de www.joinexperience.com/contact-us
1.3. Service clientèle Joignable du lundi au vendredi de 08.00- 20.00 hrs le Samedi de 8h à 17h	numéro téléphone	9009 à partir d'un mobile JOIN A partir d'un téléphone fixe (selon le tarif applicable de l'opérateur de l'appelant) : +352 2889 9009 / +352 671 009 009
	e-mail	Formulaire de contact à partir de www.joinexperience.com/contact-us
1.4. Service technique Joignable du lundi au vendredi de 08.00- 20.00 hrs le Samedi de 8h à 17h	numéro téléphone	9009 à partir d'un mobile JOIN A partir d'un téléphone fixe (selon le tarif applicable de l'opérateur de l'appelant) : +352 2889 9009 / +352 671 009 009
	e-mail	Formulaire de contact à partir de www.joinexperience.com/contact-us
1.5. Service réclamation/médiation Joignable du lundi au vendredi de 08.00- 20.00 hrs le Samedi de 8h à 17h	numéro téléphone	9009 à partir d'un mobile JOIN A partir d'un téléphone fixe (selon le tarif applicable de l'opérateur de l'appelant) : +352 2889 9009 / +352 671 009 009
	e-mail	Formulaire de contact à partir de www.joinexperience.com/contact-us
	adresse	11, rue de Bitbourg L-1273 Luxembourg
1.6. Service facturation Joignable du lundi au vendredi de 09.00- 18.00 hrs	numéro téléphone	9009 à partir d'un mobile JOIN A partir d'un téléphone fixe (selon le tarif applicable de l'opérateur de l'appelant) : +352 2889 9009 / +352 671 009 009
	e-mail	Formulaire de contact à partir de www.joinexperience.com/contact-us
1.2. Site Web	www.joinexperience.com	

Dernière mise à jour le 30/03/2017, tarifs en vigueur à partir du 16/08/2016

Tous les prix sont à indiquer en € TVA comprise

2. Nom de l'offre	LTE@Home
3. Contrat	
3.1. Lien vers les conditions contractuelles (particulières/générales)	Conditions générales : http://joinexperience.com/pdf/general-conditions.pdf Conditions Particulières : http://joinexperience.com/fr/faq/legal-documents/specific-conditions
3.2. Description des services	Le Service LTE@home permet aux clients de faire du data (grand volume) et optionnellement des communications téléphoniques VOIP. Un numéro de téléphone fixe non géographique sera attribué au Client.

3.3. Valable à partir du	16/08/2016	
3.4. Durée minimale d'engagement	[mois]	6 mois
3.5. Délai contractuel de fourniture	[jours]	Dès la signature du Contrat sous condition résolutoire de la non- réception par JOIN Experience du dossier complet et signé du Client dans un délai de 2 jours ouvrables.
3.6. Délai commercial de fourniture	[jours]	JOIN Experience s'engage à ce que la Date d'Activation du Service LTE@home intervienne dans un délai maximum de dix (10) jours calendrier à compter de la date de la souscription du Client, sous réserve du temps nécessaire à l'accomplissement de travaux spécifiques le cas échéant ou à l'obtention d'autorisations imposées par les lois et règlements.
3.7. Délai contractuel de levée de dérangement	[heures]	Dans les meilleurs délais
3.8. Frais d'initialisation de l'offre	[€]	49€ si pas d'engagement 29€ si engagement sur 12 mois Gratuit si engagement sur 24 mois
3.9. Rythme de facturation	[s/s]	10 kb
3.10. Définition heures pleines (peak hours)	Uniquement pour le téléphone fixe : Du Lundi au vendredi de 8h00 à 19h00	
3.11. Définition heures creuses (off-peak hours)	Uniquement pour le téléphone fixe : Du Lundi au Vendredi de 19h00 à 08h00 Week-end et jours fériés	
3.12. Option(s) de paiement (à énumérer et décrire)		
<p>Selon les Conditions Particulières LTE@Home :</p> <p>Article 3. Modalités financières</p> <p>Le Client s'engage à payer le prix mentionné dans l'Annexe Utilisateur selon le forfait choisi. Le Client devra également payer le loyer mensuel stipulé dans l'Annexe Utilisateur en contrepartie de la mise à disposition du CPE.</p> <p>Le prix des différents forfaits, de la location du CPE et des Services Supplémentaires peut être consulté à tout moment dans la Liste des Tarifs : http://joinexperience.com/fr/faq/legal-documents/data-sheets et dans les Documents Commerciaux de la société.</p> <p>Le paiement devra s'effectuer selon les modalités et endéans les délais stipulés sur la facture.</p> <p>En cas de retard de paiement, JOIN Experience facturera au Client des intérêts de retard conformément à la législation et à la réglementation en vigueur et notamment, à la loi modifiée du 18 avril 2004 relative aux délais de paiement et intérêt de retard.</p> <p>En outre, JOIN Experience se réserve le droit d'exiger la constitution d'une garantie ou de demander une avance sur consommation au Client.</p> <p>En cas de retard ou défaut de paiement persistant, JOIN Experience pourra suspendre et/ou résilier les Services en application de la procédure décrite à l'article 16.1 des Conditions Générales et exiger la restitution immédiate du CPE.</p>		
3.13. Résiliation du contrat (décrire)		
<p>Extrait des Conditions Particulières LTE :</p> <p>Article 8 : Durée du Contrat - Résiliation</p> <p>Le Contrat est conclu pour une durée minimale d'engagement telle que reprise sur la Demande d'Abonnement du Client à compter de la Date d'Activation du Service et peut être résilié conformément aux Conditions Générales.</p> <p>A défaut de résiliation à l'expiration de la durée minimale d'engagement, le Contrat est prorogé tacitement pour une durée indéterminée, aux mêmes conditions. Il peut être résilié conformément aux Conditions Générales.</p> <p>Le Contrat est conclu pour une durée de 6 mois minimum à compter de la Date d'Activation du Service et peut être résilié avant sa date anniversaire de souscription par tout moyen écrit, sous réserve de respecter un préavis de 3 mois.</p> <p>A défaut de résiliation à l'expiration de la durée initiale, il est prorogé tacitement pour une durée indéterminée, aux mêmes conditions. Il peut être résilié à tout moment, par tout moyen écrit, moyennant un préavis de 3 mois.</p> <p>En outre, s'il s'avère que le lieu où réside le Client n'est pas situé en zone de couverture 4G, le Contrat est résilié de manière anticipée sans pénalité, sur demande écrite du Client adressée au Service Client endéans un délai de 14 jours</p>		

calendrier au plus tard après la Date d'Activation du Service et sous réserve que ce défaut de couverture soit dûment constaté par JOIN Experience. Le Client devra restituer le CPE selon les modalités exposées à l'article 11.

Extrait des Conditions Générales :

Article 17. Résiliation / Suspension

17.1 Résiliation ou suspension des Services par JOIN Experience

Le Contrat peut être suspendu ou résilié par JOIN Experience après notification dans les conditions exposées ci-après en cas de :

- retard et/ou défaut de paiement,
- fraude avérée,
- utilisation des Services non conforme aux conditions fixées par le Contrat ou de la législation ou réglementation en vigueur (*cf. notamment article 13.2*),
- et toute inexécution totale ou partielle des obligations du Contrat,
- faillite, gestion contrôlée, décision de liquidation ou dissolution du Client, procédure de sursis de paiement, concordat préventif ou d'une procédure de droit national ou étranger de nature ou à effets équivalents ou similaires.

Avant toute suspension ou résiliation des Services, JOIN Experience s'oblige, sauf quand cela est impossible pour des raisons impératives de sécurité, à avertir le Client du motif de suspension ou de résiliation du Contrat par écrit, en lui permettant de remédier à la situation dans un délai qui ne pourra être supérieur à 5 jours calendrier à compter de la réception de la notification. S'il n'est pas remédié aux manquements constatés dans le délai requis, JOIN Experience pourra résilier le Contrat moyennant le respect d'un préavis de 15 jours calendrier. JOIN Experience pourra selon les cas, instaurer la fourniture d'un Service réduit permettant au Client de recevoir les appels entrants non payants et d'appeler les services d'urgence.

17.2 Résiliation du Contrat par le Client

17.2.1 Résiliation sans motif

En cas de résiliation du Contrat sans motif légitime avant la fin de la durée minimale d'engagement, le Client est redevable d'une indemnité de dédit calculée de la manière suivante :

- si la résiliation intervient avant le 12^{ème} mois : la totalité des redevances mensuelles à échoir jusqu'à la fin du 12^{ème} mois inclus sont dues en totalité et le Client doit payer en sus 60% du montant dû pour chaque facture à échoir à compter du 13^{ème} mois jusqu'à la fin de la durée minimale d'engagement.
- Si la résiliation intervient après le 12^{ème} mois : le Client doit payer 60% du montant dû pour chaque facture à échoir à compter du 13^{ème} mois jusqu'à la fin de la durée minimale d'engagement.

Si le Client a bénéficié d'un avantage sous condition de s'engager pour une durée minimale, il devra, en cas de résiliation anticipée du Contrat, rembourser l'avantage indûment perçu, sauf disposition contraire.

A défaut de résiliation 1 mois avant expiration de la durée minimale d'engagement, le Contrat est prolongé tacitement pour une durée indéterminée. Le Client a le droit de résilier le Contrat pendant la durée indéterminée, sous réserve de respecter un préavis d'un mois.

En cas d'achat d'un produit avec échelonnement des paiements, le Client devra en outre, s'acquitter du montant restant dû tel qu'indiqué dans le Tableau d'Amortissement.

L'ensemble des montants dus en cas de résiliation sont décrits dans la Liste des Tarifs.

17.2.2 Résiliation en cas de modification du Contrat

En cas de modification unilatérale du Contrat décidée par JOIN Experience (à l'exception des cas mentionnés à l'article 16.1 alinéa 2 et en cas de hausse tarifaire des prix liés à l'augmentation de l'indice des prix à la consommation), le Client peut résilier le Contrat sans pénalité, au plus tard un mois après la notification de la modification. Le Contrat sera réputé résilié à compter de l'entrée en vigueur des modifications. A défaut de résiliation dans le délai susmentionné, le Contrat modifié sera dès lors applicable de plein droit et se substituera au présent Contrat.

17.2.3 Résiliation pour motif légitime

En cas de motif légitime, le Client peut solliciter la résiliation anticipée de son Contrat, sous réserve d'appuyer cette demande de pièces justificatives envoyées par lettre recommandée avec accusé réception.

Est considéré notamment comme un motif légitime :

- le déménagement à l'étranger pour une longue durée,
- la maladie ou le handicap rendant impossible l'utilisation des Services,
- la force majeure au sens retenu par la jurisprudence,
- le décès du Client,

- la situation de surendettement du Client au sens de la législation et réglementation en vigueur,
 - la procédure de faillite ou de liquidation judiciaire du Client,
 - le déménagement dans une zone où les Services ne sont pas accessibles.
- La résiliation sera effective à compter de la date de réception des pièces justificatives.

17.2.4 Effets

Le Client devra payer les redevances d'abonnement mensuelles et/ou les Communications passées jusqu'à la date de résiliation effective du Contrat, étant précisé que tout mois civil commencé est dû.

3.14. Frais dus au moment de la résiliation du contrat, y compris le recouvrement des coûts liés aux équipements terminaux

En cas de résiliation avant la fin de période d'engagement, les frais mensuels jusqu'à la fin de celle période seront dûs.

En cas de non-retour de la fritzbox :

Une indemnité d'un montant de 79€ est facturée en cas de résiliation après la première date anniversaire de souscription au Service. Ce montant s'élève à 49€ après la deuxième date anniversaire. Aucune indemnité n'est due en cas de résiliation 32 mois après la date de conclusion du Contrat.

3.15. Frais liés à la portabilité des numéros et autres identifiants

3.16. Option(s) (à énumérer et décrire)

4. Coûts de base		
4.1. Abonnement mensuel (à énumérer et décrire)	[€]	S = 14,99€/mois pendant les 6 premiers mois si engagement sur 24 mois ensuite 24,95€/mois pour 20GB par mois. Sans engagement sur 24 mois 24.95 €/mois pour 20GB/mois M = 39.95 € pour 30GB/mois L = 45.95 € pour 50GB/mois XL= 69.95€ pour 100GB/mois Et recevez gratuitement une carte SIM avec 300 MB de Data par mois en national Modem : 6,99€ par mois en cas de location d'un modem mis à disposition par JOIN Experience.
4.2. Frais d'installation	[€]	0
4.3. Frais d'ouverture de ligne	[€]	Offerts si engagement sur 24 mois. Sinon 49€ si engagement sur 6 mois et 29€ si engagement sur 12 mois
4.4. Autre(s) frais (à énumérer et décrire)	[€]	N/A
4.5. Facture par email (Réduction)	[€]	Gratuit
4.6. Facture en ligne (Webbilling)	[€]	Gratuit
4.7. Option(s) (à énumérer et décrire)		N/A
5. Haut débit/Ultra haut débit		
5.1. Vitesse de téléchargement maximale (download)	Mbit/s ou kbit/s	S : 30 mbps M : 50 mbps L : 100 mbps XL: 200mbps
5.2. Vitesse de téléchargement garantie (download)		Throttling to 2Mbps after volume is reached (until high speed volume is reached full speed, after limited to 2Mbps/1Mbps (dowlink/uplink), throttling to 256/64kbps if + 10GB reached
5.3. Vitesse de chargement maximale (upload)		S : 5 mbps M : 10 mbps

		L : 540 mbps
5.4. Vitesse de chargement garantie (upload)		Throtteling to 2Mbps after volume is reached (until high speed volume is reached full speed, after limited to 2Mbps/1Mbps (downlink/uplink), throtteling to 256/64kbps if + 10GB reached
5.5. Volume mensuel gratuit	[GByte]	S : 20 GB M : 30 GB L : 50 GB XL : 100 GB
5.6. Coûts de volume supplémentaire par tranches de MByte	[€/MByte]	0.0078€/MB pour le LTE@Home 0.0250€/MB au-delà des 300 MB de la carte SIM en national
5.7. Coûts pour une adresse IP Statique	[€]	N/A
5.8. Coûts et type de l'équipement (décrire)	[€]	Le CPE à 6.99 €/mois en cas de location d'un CPE mis à disposition par JOIN Experience. Modèle mis à disposition par JOIN Experience : AVM® FRITZ!Box™ 6840 LTE
5.9. Option(s) (à énumérer et décrire)		

N/A

6. Téléphonie fixe

6.1. Service(s) intégré(s) dans l'offre (à énumérer et décrire)

N/A

6.2. Option(s) communications fixes (à énumérer et décrire)

Options de base :

- 1000 minutes incluses pour les appels vers les fixes en zone Europe et les appels sur les fixes et mobiles au Luxembourg pour 9.99 €
- Pour un supplément de 9.99 €/mois, bénéficiez des appels vers les fixes de la Zone 2 et 3 inclus

Tarifs appels fixes VOIP

	Appels vers mobiles	Appels vers fixes
national	0,05€	0,03€ (peak)/ 0,015€(off-peak)
Zone Europe	0,21€	0,11€
Zone Europe (numéros premium)	2,30€	2,30€
Zone 2	0,24€	0,11€
Zone 3	0,27€	0,27€
Zone 4	0,80€	0,80€
Zone 5 et numéros premium des zones 2, 3, 4 et 5	6€	6€

Rythme de facturation: 60/60 (minute pleine)

<p>Zone 1 (Europe & Efta) Allemagne, Andorra, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne (y compris îles Canaries), Estonie, Finlande (y compris Aland), France , Gibraltar, Grèce, Guadeloupe, Guernsey, Guyane française, Hongrie, Ile de la Réunion, Islande, Irlande, Italie, Jersey, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Malte, Martinique, Monaco, Norvège, Pays-Bas (+ Antilles), Pologne, Portugal, Rép. Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse</p> <p>Zone 2 Australia, Canada, China, Egypte, Hong Kong, Israel, Japan, Montenegro, Nouvelle-Zélande, Serbia, Singapoor, South Africa, Sri Lanka, Taiwan, Turquie, USA, Russia, Ukraine</p> <p>Zone 3 Arménie, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Brazil, British Virgin Island, Congo, Dominican Republic, Féroé, Géorgie, Grenada, India, Indonesia, Isle of Man, Kenia, Macédoine, Mexico, Moldavie, Maroque, Tunisie</p>		
7. Téléphonie Mobile		
7.1. Service(s) intégré(s) dans l'offre (à énumérer et décrire)		
Recevez gratuitement une carte SIM avec 300 MB de Data par mois en national.		
7.2. Option(s) (à énumérer et décrire)		
N/A		
8. Service de télédistribution		
8.1. Service(s) intégré(s) dans l'offre (à énumérer et décrire)		
N/A		
8.2. Option(s) (à énumérer et décrire)		
N/A		
9. Frais supplémentaires		
9.1. Duplicata du contrat	[€]	Gratuit
9.2. Duplicata de la facture	[€]	Gratuit
10. Intervention technique		
10.1. Coûts horaires	[€/h]	N/A
10.2. Facturation par heures, demi-heures, 15min, ...	[min]	N/A
10.3. Frais de déplacement	[€/km]	N/A
11. Procédure de « relance » (à énumérer et décrire)	[€]	
<p>Selon les Conditions Générales :</p> <p>15.6 Retard de paiement</p> <p>En cas de retard de paiement, JOIN Experience facturera au Client des intérêts de retard conformément à la législation et à la réglementation en vigueur et notamment, à la loi modifiée du 18 avril 2004 relative aux délais de paiement et intérêt de retard.</p> <p>En outre, JOIN Experience se réserve le droit d'exiger la constitution d'une garantie..</p> <p>En cas de retard ou défaut de paiement persistant, JOIN Experience pourra suspendre les Services en application de la procédure décrite à l'article 17.1.</p>		
12. Frais de récupération des créances (à énumérer et décrire)	[€]	
<p>Selon les Conditions Générales :</p> <p>15.7 Recouvrement de créances</p> <p>En cas de retard ou d'incident de paiement, des frais administratifs relatifs au recouvrement de créances pourront être facturés au Client, conformément à la Liste des Frais Administratifs publiée notamment sur le site internet www.joinexperience.com. Le premier rappel est facture 6 euros TTC.</p>		
13. Divers		
Caractéristiques techniques principales [par principal il faut comprendre celles qui sont indispensables pour mettre en service « soi-même » (donc par le consommateur lui-même à son domicile) le service et/ou réseau concerné par ce consommateur]		
14. Option(s) (à énumérer et décrire)		
N/A		

